

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

CONNAISSANCE DES POLITIQUES SOCIALES - U5

SESSION 2015

Durée : 5 heures
Coefficient : 5

Matériel autorisé :

Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique sous réserve que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n° 99-186, 16/11/1999).

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 12 pages, numérotées de 1/12 à 12/12.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2015
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 1/12

La jeunesse française est coupée en deux, certains s'en sortent et d'autres non. Cette fracture à l'intérieur de la jeunesse est plus importante que la coupure entre les générations.

Entretien avec Olivier GALLAND, *Une jeunesse divisée par le diplôme*.
Revue Problèmes économiques, 1er février 2012. (extraits)

Début 2013, près de 1,9 million de jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation, soit 17 % de cette classe d'âge. Si la crise a affecté l'ensemble des pays développés, nombre de nos voisins européens connaissent des taux d'emploi des jeunes nettement supérieurs au nôtre. Le niveau d'étude est le critère décisif quant à la trajectoire du jeune. Or, aujourd'hui, 900 000 jeunes ont quitté le système scolaire sans diplôme. Aider ces jeunes à s'insérer dans la vie professionnelle est un défi majeur.

Pierre Cahuc, Stéphane Carcillo et Klaus F. Zimmermann
L'emploi des jeunes peu qualifiés en France
Les notes du conseil d'analyse économique, n° 4, avril 2013

Question 1 –

Montrer l'importance de l'insertion professionnelle dans la construction de l'identité sociale des jeunes.

Question 2 –

Présenter les réponses apportées par les politiques sociales à leurs difficultés d'accès à l'emploi.

Question 3 –

Mettre en évidence l'intérêt du travail en partenariat dans le fonctionnement des missions locales.

L'épreuve permettra d'évaluer les compétences suivantes :

C.4.1 - Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle ;

C.4.2 - Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.

BARÈME

Question 1 : 5 points.

Question 2 : 7 points

Question 3 : 6 points.

Clarté et rigueur de l'expression écrite et de la composition : 2 points.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2015
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 2/12

ANNEXES

ANNEXE 1

FLACHER Bruno, « *Travail et intégration sociale* », Édition Bréal, 2008. p 67-68.

ANNEXE 2

JEANNEAU, Laurent. Une jeunesse en mal d'avenir.
Alternatives économiques, mars 2011, n° 300.

ANNEXE 3

Code du travail (extrait). Chapitre 4. Articles 5314-1 et 5314-2.

ANNEXE 4

GRUEST, Jean-Pierre. A C cap sur l'emploi. *Journal d'action sociale*, avril 2009.

ANNEXE 5

Rapport d'activité 2013 (extrait). Mission locale de C.

ANNEXE 1

Travail et intégration sociale

La société moderne est devenue une société salariale ; être intégré dans la division du travail, c'est le plus souvent aujourd'hui disposer, avec un emploi salarié et les droits qui lui sont attachés, d'un statut salarial. (...)

Le travail salarié s'est affirmé comme la matrice structurelle des rapports sociaux, comme vecteur d'intégration à la société globale. Il procure un statut à l'individu et une place dans la société ; il fournit une identité sociale. Il inscrit l'individu dans un collectif et des réseaux sociaux. Le revenu salarial est davantage que l'obtention de moyens d'existence. Dans sa théorie du feu de camp, Maurice Halbwachs montre que le revenu des classes ou catégories professionnelles participe d'un niveau de vie qui est aussi mode de vie, type de sociabilité, degré d'intégration à la société globale.

Plus généralement le travail, c'est à dire l'emploi, induit l'aptitude à l'intégration et les modalités de celle-ci dans les différents champs de la vie sociale, de la sphère privée à la sphère publique. C'est ce qu'entend dire Yves Barel (1) pour qui le travail joue le rôle de « grand intégrateur ». (...)

(1) « *Le grand intégrateur* », Yves Barel, *Connexions* n°56, 1990.

Source : FLACHER Bruno, « *Travail et intégration sociale* »

Édition Bréal, 2008. p 67-68.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2015
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 4/12

Annexe 2

Une jeunesse en mal d'avenir

(...)

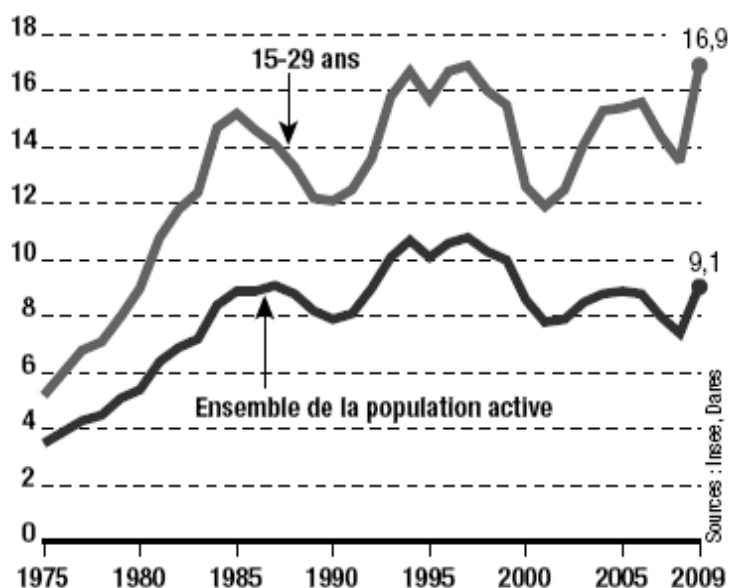
Difficile d'être jeune par les temps qui courent. Entre la course effrénée aux diplômes, les affres de la dépendance financière à l'égard des parents, des logements aux prix exorbitants ou encore la précarité et les innombrables barrières à franchir pour décrocher son premier Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I), la jeunesse est souvent devenue synonyme de galères à répétition. Même si, bien entendu, les jeunes sont très loin d'être égaux devant ces problèmes.

Taux de chômage selon le diplôme et le temps écoulé depuis la sortie de l'enseignement en %

	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale
Brevet, CEP et sans diplôme	49,2	26,5	10,8
Bac, CAP-BEP et équivalents	23,1	11,9	6,3
Enseignement supérieur	9,6	4,8	4,3

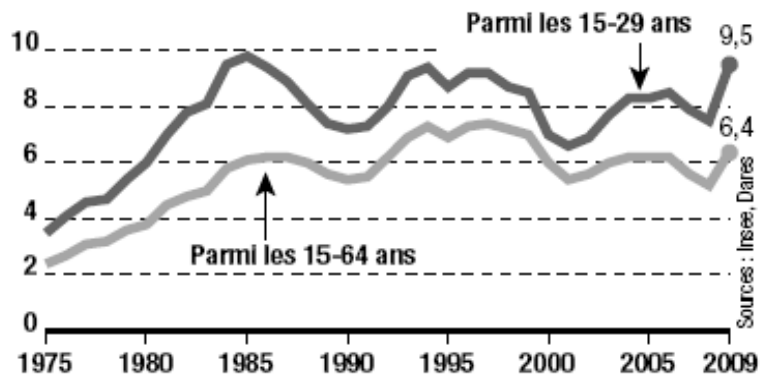
Avec la crise, le chômage des moins de 25 ans s'est envolé et culmine désormais à 24 %. Ce chiffre spectaculaire mérite, certes d'être relativisé (il concerne seulement ceux qui sont déjà présents sur le marché du travail), il n'en est pas moins révélateur du désarroi qui frappe de nombreux jeunes en mal d'insertion dans la vie active. D'autant que ces entraves à l'autonomie ne sont pas nouvelles : avant la récession, le taux de chômage des moins de 25 ans était déjà très élevé (19 % à la mi-2008). La crise n'a fait qu'aggraver des difficultés à bien des égards structurelles.

Taux de chômage des 15-29 ans et de l'ensemble de la population active de 1975 à 2009, en %



Pour mieux les cerner, il faut commencer par définir ce que l'on entend par « jeunesse ». Généralement, ce terme désigne la période qui sépare la fin de la scolarité obligatoire de l'accès à l'indépendance financière et résidentielle. On sait donc assez précisément quand elle commence, mais moins bien quand elle finit... Il n'en a pas toujours été ainsi : historiquement, l'entrée dans l'âge adulte allait de pair avec le franchissement de seuils facilement identifiables. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la fin du service militaire, le mariage et l'installation définitive dans l'emploi se succédaient généralement en l'espace de quelques mois, notamment dans les classes populaires. Pour les jeunes des milieux favorisés, c'est l'obtention du diplôme qui officialisait le passage à la vie active, dans la mesure où il était, quasi automatiquement, le gage de l'accès à un emploi de cadre. Aujourd'hui, les choses sont moins claires : les seuils sont devenus flous et le parcours vers le monde adulte est de plus en plus chaotique. En deux mots : la jeunesse s'allonge.

**Proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population des 15-29 ans
et des 15-64 ans de 1975 à 2009, en %**



Dans la France du début du XXI^e siècle, on est étudiant en moyenne jusqu'à 21 ans, alors que les générations nées entre 1939 et 1943 avaient mis un terme à leurs études vers 17 ans. Les jeunes Français quittent cependant assez vite le domicile parental, comparé à leurs homologues européens (24,2 ans pour les hommes et 23,1 ans pour les femmes) et cet âge dit « de décohabitation » est relativement stable depuis une quarantaine d'années. Mais ce départ du foyer familial n'est pas pour autant synonyme d'indépendance financière. La stabilisation dans l'emploi n'intervient que bien plus tard, autour de 28 ans. Et le premier enfant n'arrive qu'à 30 ans.

Un système scolaire élitiste

(...) Mais la massification de l'enseignement n'a pas gommé le caractère très inégalitaire du système scolaire français. Il y a les jeunes qui réussissent, cette petite minorité qui arrive à se frayer un chemin jusqu'à la crème de l'élite, au sein des classes préparatoires et des grandes écoles du supérieur. Mais à l'autre extrémité, il y a tous ceux qui quittent le second cycle du secondaire sans aucun titre scolaire. C'était le cas de 16 % des jeunes de 20 à 24 ans en 2009, soit 125 000 personnes en moyenne par génération. Non seulement ces disparités de performances scolaires sont très élevées, mais elles ont tendance à s'aggraver, comme le montre la dernière enquête Pisa menée par l'O.C.D.E.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que le diplôme est un véritable totem en France. Le caractère élitiste du système scolaire alimente une compétition acharnée pour être admis dans le meilleur établissement, être mieux classé que ses camarades et, à l'issue de ce sprint, décrocher le diplôme le plus valorisé. Résultat : les jeunes français ont souvent le sentiment "de jouer leur vie" dans cette lutte des places. Et ils n'ont pas totalement tort, tant la réussite scolaire détermine largement la suite de leur carrière.

(...)

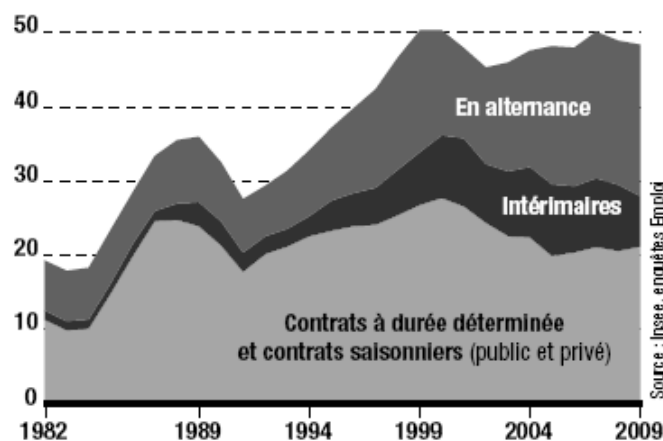
Inégaux face à l'emploi

Une fois leur diplôme en poche, les jeunes ne sont pas pour autant tirés d'affaire. Quand on a 21 ans et qu'on commence à feuilleter les offres d'emplois, la perspective de décrocher d'emblée un C.D.I. est le plus souvent hors de portée. L'horizon immédiat est plutôt marqué par les allers-retours entre stages, chômage, Contrats à Durée Déterminée (C.D.D.) ou missions d'intérim. L'essentiel de la flexibilité du marché du travail repose en effet sur les épaules des jeunes : la moitié des salariés embauchés en C.D.D., en stage ou en apprentissage a moins de 29 ans, alors que la moitié des salariés recrutés en C.D.I. a plus de 43 ans.

Là encore, tous les jeunes ne sont pas logés à la même enseigne : les difficultés se concentrent sur les peu ou pas diplômés. Ce sont eux qui grossissent les rangs des chômeurs. Eux aussi qui endurent l'essentiel de la précarité. Pour la plupart des jeunes diplômés, le passage par la case C.D.D. n'est qu'un tremplin temporaire vers un emploi durable. Mais cette étape a tendance à s'éterniser pour les non-qualifiés. Autre clivage qui traverse la jeunesse : le lieu de résidence. Le taux de chômage des jeunes hommes habitant en Zone Urbaine Sensible (Z.U.S.) atteint des sommets : 43 % en 2009, selon le dernier rapport de l'Observatoire National de ces zones (ONZUS) !

(...)

Part des formes particulières d'emploi chez les 15-24 ans en emploi de 1982 à 2009, en %



(...)

Source : Laurent Jeanneau. *Alternatives Economiques* n° 300 - mars 2011

Annexe 3

Code du travail

Chapitre IV : Missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Article L5314-1

Des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes peuvent être constituées entre l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, des organisations professionnelles et syndicales et des associations.

Elles prennent la forme d'une association ou d'un groupement d'intérêt public. Dans ce dernier cas, elles peuvent recruter des personnels qui leur sont propres, régis par le présent code.

Article L5314-2

Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, dans le cadre de leur mission de service public pour l'emploi, ont pour objet d'aider les jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

Annexe 4

A C...., CAP SUR L'EMPLOI

C'est aujourd'hui la première préoccupation des maires : la jeunesse doit être mieux soutenue. Certaines villes s'impliquent de plus en plus dans des projets éducatifs. A C... dans les Yvelines, c'est l'emploi qui est privilégié, avec le souci d'agir dans toutes les directions.

Souvenez-vous ! En 1995, dans « La Haine », le film de Matthieu Kassovitz, trois compagnons d'infortune traînaient leur mal de vivre dans les rues de leur cité aux façades taguées. Cette cité, c'est celle de à C., ce village agricole aux confins du Vexin qui, en 1973, a subi son urbanisation forcée. Mais, contrairement au message délivré par ce film, ce quartier n'est plus aujourd'hui un lieu de désespérance. Progressivement, les équipements se sont développés, mais surtout le taux de chômage a régressé. Ainsi, en 2008, l'ANPE ne recensait que 500 chômeurs pour une population de 9 160 habitants. Un record dans le département.

« Ce résultat, en particulier sur le chômage des jeunes, tient aux actions innovantes que nous avons engagées avec les différents acteurs sociaux et que porte efficacement, entre autres, la mission locale pour l'emploi, installée avec d'autres structures spécialisées au sein de la maison de l'emploi, de la formation et de l'entreprise (Mefe) », indique le maire, C.A.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2015
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 9/12

Agir là où sont les jeunes

Mais les responsables locaux ne se satisfont pas de ces résultats, car la moitié des jeunes chômeurs restent encore inconnus du Pôle emploi et de la mission locale. F.L., chef de projet Politique de la ville, explique en effet « que les jeunes ne se font pas connaître, parce qu'ils ont souvent grandi dans un milieu très éloigné du travail, qu'ils ont une philosophie de l'immédiat qui leur fait exiger un boulot intéressant tout de suite, qu'ils ont une défiance envers les acteurs institutionnels qui, selon eux, ne tiennent pas leurs engagements. Puisqu'ils ne viennent pas à nous, nous avons donc décidé d'aller vers eux ! ». C'est dans cette perspective, et dans le cadre du dernier contrat urbain de cohésion sociale, qu'a été lancée en 2008, avec l'appui du préfet de région, la démarche innovante baptisée « Coaching vers l'emploi ». B.R, qui y participe, explique son rôle : « il s'agit de repérer ces jeunes là où ils se trouvent, c'est-à-dire le plus souvent sur les terrains de sport, et de les accompagner alors dans la durée, avec l'aide des éducateurs sportifs, des acteurs culturels et des services d'appui à l'insertion, pour instaurer avec eux une relation de confiance et construire un projet professionnel ». Et les résultats sont au rendez-vous puisque, sur 76 jeunes suivis en 2008 (d'une moyenne d'âge de 16 à 23 ans), 43 ont trouvé un emploi, dont 14 en C.D.I. « Ce résultat est d'autant plus significatif qu'il concerne souvent des jeunes en total décrochage », souligne C.A.

Du concret, encore et toujours

Cette volonté de s'adapter à des publics souvent distants se vérifie aussi dans l'efflorescence d'initiatives issues des propositions des acteurs de terrain. Pour G.D, responsable emploi des deux rives de Seine, « il faut savoir leur proposer des activités qui les impliquent directement pour que la notion de travail prenne véritablement sens, qu'ils comprennent à quoi servent leurs efforts ». Tel est par exemple l'objectif des « Journées de la rue », menées notamment avec la « Compagnie des contraires », qui ont débouché sur l'organisation d'un spectacle et d'un chantier école pour construire les gradins du chapiteau de la troupe.

Ce souci du concret se développe aussi en direction des jeunes diplômés. En effet, à C...., 23 % des chômeurs accueillis en 2008 à la mission locale étaient titulaires d'un C.A.P. ou d'un B.E.P. et 32 % justifiaient d'un Bac, voire davantage. « Que ces modèles positifs se retrouvent dans une impasse professionnelle ne peut être que négatif pour notre cité. D'où notre volonté de les soutenir fortement dans leur accès à l'emploi et de donner de la visibilité à leur réussite », explique C.A. Ce qui se traduit par la recherche de partenariats avec, par exemple, « Nos quartiers ont du talent », une association qui médiatise la réussite des jeunes de quartier, ou l'association « Rencontres pour l'égalité d'accès à l'emploi », qui encourage le développement de la diversité dans les entreprises via des parrainages.

Le premier pas dans le travail

Dans cette palette d'initiatives, certaines portent enfin sur la première expérience professionnelle. Plus que les autres, les jeunes des quartiers prioritaires éprouvent des difficultés pour faire leur premier pas en entreprise. C'est pourquoi, en plus de pouvoir réaliser des stages d'immersion chez des partenaires comme la SNCF, La Poste ou Veolia, la mairie de C.... leur offre l'opportunité d'un C.D.D. de quinze jours dans ses services, avec un tuteur à leur côté.

« Leur mettre ainsi le pied à l'étrier s'avère très positif, affirme P.D, directeur de la mission locale. Cela leur permet de modifier leur vision du travail et, pour certains, de se découvrir des appétences pour telle ou telle fonction. D'ailleurs, portés par cette dynamique et la confiance générée, 20 % d'entre eux ont trouvé un emploi dans les trois mois qui ont suivi ». L'occasion également de développer, comme avec la structure d'insertion par l'activité économique « Décibels », un « savoir être » indispensable (ponctualité, politesse, respect de la hiérarchie, ...) dans la perspective d'une embauche.

« Quant aux jeunes les plus audacieux, ils ne sont pas oubliés, puisque tout est mis en œuvre pour les aider à créer leur propre entreprise », relève F.C. À cet effet, outre des ateliers leur permettant de bénéficier de conseils de chefs en entreprise, ces aspirants entrepreneurs bénéficient au sein de la Mefe de l'appui du service d' « amorçage de projet ». Avec à la clé, sept créations d'entreprises ; un bilan que la municipalité entend doubler d'ici la fin de l'année, si la crise ne brise pas l'élan d'une démarche qui étonne par la diversité de ses actions.

**Source : GRUEST Jean-Pierre, *A C cap sur l'emploi*,
Le journal de l'Action sociale – Avril 2009.**

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2015
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 11/12

Annexe 5

La demande des jeunes / Les propositions de la mission locale

Chaque jeune a bénéficié en moyenne de 3,5 ateliers individuels et 5 ateliers collectifs en réponse à sa demande et à ses besoins dans l'année. Ces demandes se déclinent comme suit :

Demande	Pourcentage
Emploi	43,9
Projet professionnel	29,5
Formation qualifiante	8,6
Autre formation	6,2
Santé	6,6
Contrat en alternance	2,1
Vie sociale	0,9
Situation annexe	1,4
Logement	0,9

En réponse à la demande des publics, la Mission Locale développe les services qui contribuent à l'accès à l'emploi.

L'accompagnement des jeunes dans la formalisation de la fonction professionnelle qu'ils souhaiteraient occuper à terme et la construction des étapes nécessaires à la réalisation de leur projet font partie intégrante de la pédagogie développée par notre association.

Les services proposés sont donc principalement centrés sur l'émergence du choix professionnel, la préparation de la candidature pour une entrée en formation et/ou un accès à l'emploi. Ces services sont déployés en entretiens individuels et en ateliers collectifs.

**Source : Rapport d'activité 2013.
Mission locale de C. (extrait)**